



PARTAGE JUDICIAIRE SUCCESSION

Par **POUPARD PATRICE**, le **29/11/2017** à **07:23**

Je dois demander au juge le partage des biens de la succession :

Mes frères ont leur notaire chargé de régler la succession, moi j'ai le mien qui m'assiste car succession très compliquée.

Pourriez-vous me décrire les étapes chronologiquement que je dois entreprendre pour demander au juge le partage des biens, dois-je en parler à mon notaire, écrire directement au juge, prendre un avocat tout de suite ou attendre le partage judiciaire.

Merci pour tous vos conseils précieux.

Pat.P